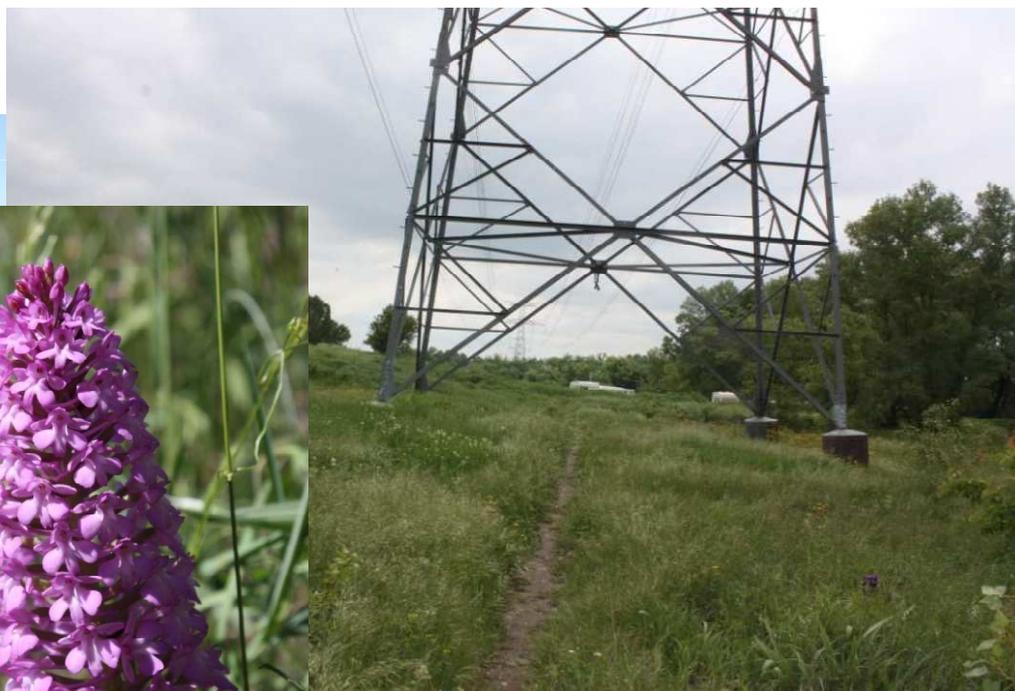


Rte

Réseau de transport d'électricité

Gestion de la végétation sous la ligne THT « 400kv Boutre – Prionnet – Tavel » en Durance.



Mardi 31 Mars 2015

La gestion de la végétation sous les lignes RTE (« HT » et « THT »)

Politique de Maintenance préventive du réseau RTE:

Gestion de la végétation sous et abords des lignes HT et THT.

Objectifs:

- Appliquer les exigences réglementaires (Arrêté technique 2001).
- Assurer la sécurité des tiers et la sûreté du réseau.
- Optimiser une démarche industrielle / analyse technico économique.
- Prendre en compte les enjeux environnementaux.

Contexte pour le « Centre Maintenance Marseille » :

- 10 000 kms de réseaux « HT » et « THT ».
- 67% du linéaire en surplomb de zones protégées (87 zones Natura 2000).

Exigence technique :

- Maintenir en permanence la végétation à distance des conducteurs sous tension.
- Calculer les gabarits d'entretien en fonction des critères d'exploitation et climatiques (vent).

Prendre en compte l'environnement :

- Intégrer la prévention de l'environnement dans les études préalables aux travaux.
- Communiquer avec les gestionnaires pour analyser les enjeux et mesurer les résultats.

Environnement et travaux sur la végétation en Durance

Objectif:

Assurer la maintenance végétation sur 52 kms, de la ligne « 400 KV « Boutre Prionnet Tavel », situés sur le site « Natura 2000 » de la vallée de la Durance, en partenariat avec le SMAVD.

Les enjeux:

La rivière « La Durance » et sa forêt alluviale constituent des milieux très particuliers en Provence, de nombreuses espèces faunistiques et floristiques s'y développent, créant une biodiversité reconnue au niveau européen.

Ainsi, le 25 avril 2006 est paru l'arrêté portant désignation en site « Natura 2000 » de la vallée de la Durance (inscrite en Zone de protection spéciale au titre de la Directive Habitats et en zone spéciale de Conservation, au titre de la Directive Oiseaux).

Synthèse des démarches effectuées:

- 2007 à 2009: expérimentations menées en partenariat avec DIREN PACA, SMAVD, LPO PACA.
- 2009: RTE confie à l'AMBE une étude sur 84 portées (35 km) visant à préciser la nature des habitats et milieux de fort intérêt patrimonial.
- 2010: réalisation d'une étude visant à traduire les préconisations de l'AMBE dans une déclinaison opérationnelle des travaux par cabinet expertise « UEF Pernon ».
- 2011: Intégration des préconisations et exigences dans Cahier des Charges Travaux Végétation.

Résultats:

- 2 secteurs d'intérêt supra national (Saint Estève Janson et Noves),
- 1 secteur d'intérêt national (Pertuis) et 3 secteurs d'intérêt régional ou local (Cabannes, Cavaillon et Orgon).

Environnement et travaux sur la végétation en Durance

Description des travaux de réaménagement écologique, partagés avec SMAVD:

- Planifier les interventions uniquement sur la période « Septembre-Février ».
- Limiter les interventions qui ne sont pas absolument nécessaires et espacer les passages.
- Préférer les étêtages aux abattages des arbres de futaie.
- Maîtriser les interventions au broyeur forestier dont l'impact sur le milieu naturel semble important.
- Constituer des lisières étagées.
- Conserver sur place (si possible suivant directive GRPH) les tas de bûches.
- Conserver les zones de roselières, de pelouse et la fruticée à dominante de Cornouiller sanguin.
- Lutter contre les espèces invasives.
- Développer l'entretien de certaines zones par du pâturage.

La description des travaux réalisés, principe général :

éviter une intervention systématique sur l'ensemble de la tranchée et préférer une rotation des interventions pour conserver un ensemble de plages de végétation à des stades de développement variés.



Environnement et travaux sur la végétation en Durance

Retour d'expérience : 😊

- Une description technique et opérationnelle très détaillée vers l'enjeu « environnement ».
- Un prévisionnel des travaux affirmé, une meilleure communication vers le SMAVD.
- Un plan d'actions à court, moyen et long terme formalisé.
- La prise en compte de l'environnement dans les travaux de maintenance.
- Des évolutions techniques travaux, suite au REX annuel, partagées avec le SMAVD

Retour d'expérience : ☹️

Avec trois années de recul, les différentes difficultés dans la mise en œuvre du protocole sont:

- la remontée de la nappe de la Durance pendant l'hiver qui inonde certains secteurs pendant plusieurs mois rendant impossible toute intervention.
- une dynamique exceptionnelle de la végétation avec des accroissements qui dépassent les courbes de croissance les plus optimistes par mois rendant impossible toute intervention.
- des pousses des cannes de Provence un peu plus élevées chaque année qui finissent par dépasser la hauteur tolérée.
- Difficultés de mise en œuvre de l'entretien par pâturage.

Actions à venir:

- Un support de communication transverse plus performant (SIG).
- Une mesure périodique des résultats par l'analyse d'un écologue.
- L'optimisation du protocole sur l'ensemble des actions de maintenance (autre que végétation).
- Une pérennisation du protocole dans le temps par la rédaction d'une convention SMAVD-RTE.